

RÉGLÉMENT

DE LA CONFRÉRIÉ

**LOUÉ SOIT A JAMAIS LE SEIGNEUR**  
JESUS dans le Très-Saint Sacrement de  
l'Autel.

**J**Entrant dans l'Association de l'Adoration perpétuelle, ai choisi pour mon jour particulier dans l'année, le  
depuis heures jusqu'à  
pour faire à Jesus-Christ, autant qu'il sera en moi, la réparation des outrages qu'on lui fait au Très-Saint Sacrement de l'Autel.

On doit garder ce Billet, pour ne pas manquer à l'heure qu'on a prise,